

PÉRIMÈTRE D'ACTIVITÉS DE L'IEOM



Sommaire

Synthèse

I. COMPTE DE TRANSACTIONS COURANTES	3
1.1 Biens : un déficit accentué par la reprise des importations	5
1.2 Services : le déficit s'accroit avec la hausse du coût du fret maritime	8
1.3 Revenus primaires : un solde excédentaire en légère contraction	10
1.4 Revenus secondaires : les transferts de l'État s'accroissent avec la crise sanitaire	11
II. COMPTE FINANCIER	13
2.1 Investissements directs : hausse des flux de trésorerie pour couvrir les exercices déficitaires des métallurgistes	13
2.2 Investissements de portefeuille : des achats de titres émis hors de de la Nouvelle-Calédonie en baisse	14
2.3 Autres investissements et équilibre global de la balance des paiements : un accroissement des sorties nettes reflét le prêt de l'Etat accordé lors de la cession de Vale NC	tant 15
Encadrés	
Encadré 1 – Les versements publics	12
Encadré 2 – Les révisions des données antérieures de la balance des paiements	16
III. ANNEXES	17
3.1 Les tableaux statistiques	17
3.2 La méthodologie de la balance des paiements	20

Synthèse

Les deux années de crise 2020 et 2021 ont été atténuées par l'exceptionnel dispositif de soutien qui a été déployé par l'ensemble des acteurs publics et privés durant cette période. Pour autant, le rebond post pandémique de 2021 observé en France hexagonale (+7 %) ou dans le monde (+6,1 %) n'a pas été ressenti en Nouvelle-Calédonie où le Produit Intérieur Brut est une nouvelle fois en contraction (-2.1 %). Au-delà des deux confinements de la population pour se prémunir contre la pandémie de Covid-19, l'économie calédonienne a été affectée en 2021 par plusieurs évènements majeurs : le conflit lié au choix du repreneur de Vale NC, la succession d'épisodes météorologiques exceptionnels, l'attente de l'élection du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, puis le 3^e référendum d'autodétermination en fin d'année.

Par conséquent, les engagements de l'État progressent (sous forme de subventions, de prêts et de garanties) et jouent un rôle important d'amortisseur de la crise sanitaire et économique, alors que les déséquilibres des finances publiques ont continué de s'aggraver.

Le système bancaire a également soutenu activement les entreprises en mettant en œuvre les prêts garantis par l'État (PGE) et les reports d'échéances. L'IEOM a continué de mener une politique monétaire accommodante, avec un dispositif renforcé de lignes de refinancement, afin d'injecter la liquidité nécessaire pour soutenir le financement de l'économie dans ce contexte difficile.

Le déficit des transactions courantes se dégrade légèrement

En 2021, le compte des transactions courantes présente un déficit de -34,8 milliards XPF (soit 3,4 % du PIB 2021) contre -33,0 milliards XPF en 2020. Cette modeste dégradation provient essentiellement de l'augmentation du déficit commercial des biens et des services (déficit atteignant 158,3 milliards XPF en 2021, soit une dégradation de 14,1 milliards XPF par rapport à 2020).

Les importations de biens, notamment de consommation, progressent davantage (+12,4 milliards XPF, à 282,0 milliards XPF) que les exportations de biens (+5,6 milliards XPF après deux années consécutives de recul).

Tableau 1 :Soldes des principaux postes de la balance des paiements de la Nouvelle-Calédonie

En millions de XPF	2019 (r)	2020 (r)	2021 (p)
Compte des transactions courantes (I) dont	-82 409	-32 970	-34 835
Biens	-131 859	-88 871	-95 655
Services	-57 015	-55 302	-62 639
Revenus primaires	38 373	40 370	38 200
Revenus secondaires	68 092	70 832	85 258
Compte de capital (II)	-141	-498	-498
Capacité / besoin de financement du territoire (III) = (I) + (II)	-82 550	-33 468	-35 333
Compte financier dont	-73 149	-26 381	-43 303
Investissements directs (IV)	-68 992	-54 128	-77 043
Investissements de portefeuille (V)	3 872	4 373	3 085
Solde de la balance de base (VI) = (III) - (IV) - (V)	-17 430	16 287	38 625
Autres investissements	-8 030	23 374	30 655
Erreurs et omissions	9 401	7 087	-7 970
Pour mémoire PIB (estimé à partir de 2016)	1 006 000	988 000	1 016 000

⁽r) Chiffres révisés

⁽p) Chiffres provisoires

Les échanges de services affichent un déficit de 62,6 milliards XPF en 2021, qui résulte principalement des dépenses liées aux transports et aux services divers aux entreprises. Sur l'année, ce déficit s'inscrit en hausse de 7,3 milliards XPF du fait de la dégradation des soldes des transports maritimes (hausse du coût du fret) et des services des communications (installation du câble sousmarin Gondwana 2).

Les revenus primaires, composés principalement des salaires de la fonction publique, dégagent un excédent à hauteur de 38,2 milliards XPF. Cet excédent est en légère contraction par rapport à 2020 (-2,2 milliards XPF).

Enfin, le solde excédentaire des revenus secondaires, constitué principalement des transferts courants des administrations publiques, s'établit à 85,3 milliards XPF, en nette hausse par rapport à 2020 dans le cadre de la lutte contre la crise sanitaire (+14,4 milliards XPF).

Le compte financier se solde par des entrées nettes de capitaux en Nouvelle-Calédonie, révélant à nouveau un besoin de financement.

En 2021, les flux financiers entre la Nouvelle-Calédonie et le reste du monde enregistrent des entrées nettes de 43,3 milliards XPF (contre 26,4 milliards XPF en 2020).

Cette hausse de 16,9 milliards XPF provient essentiellement des investissements directs à l'étranger (IDE) dont le solde présente des entrées nettes de 77,0 milliards XPF. Les opérateurs du secteur du nickel ont en effet vu leur situation se dégrader entre 2020 et 2021, nécessitant des transferts de leurs maisons-mères (situées hors du territoire) afin de compenser leurs exercices déficitaires.

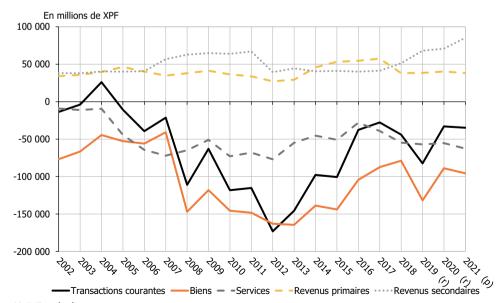
Les investissements de portefeuille, qui recensent les placements des résidents dans des titres émis hors de la Nouvelle-Calédonie, affichent une nouvelle fois des sorties nettes de 3,1 milliards XPF (les résidents continuent de reconstituer leurs portefeuilles de titres étrangers après avoir désinvesti entre 2008 et 2013 lors de la crise financière). Ce solde s'inscrit toutefois en diminution de 29,5 % par rapport à 2020.

Enfin, les autres investissements, qui retracent les opérations de dépôt et de crédit vis-à-vis de l'extérieur de la part du système bancaire, des administrations publiques et des « autres secteurs » (entreprises et ménages), enregistrent des sorties nettes de 30,7 milliards XPF en 2021 (contre des sorties nettes de 23,4 milliards XPF en 2020).

3

I. Compte de transactions courantes

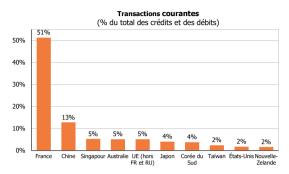
Graphique 1: Principaux soldes du compte de transactions courantes



(r) Chiffres révisés

(p) Chiffres provisoires Sources : IEOM, ISEE, Douanes

Graphique 2 : Répartition géographique des transactions courantes



Sources : IEOM - balance en règlements, ISEE

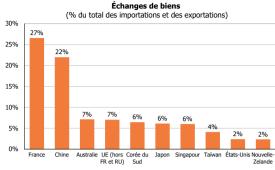
Le déficit du compte de transactions courantes se creuse légèrement en 2021 pour s'établir à 34,8 milliards XPF. La dégradation est de 1,9 milliard XPF par rapport à l'année précédente.

En effet, l'année 2021 est marquée par une reprise des échanges commerciaux de biens, mais l'augmentation des importations (+4,6 %, à 282,0 milliards XPF) demeure plus importante que celle des exportations (+3,1 %, à 186,4 milliards XPF) traduisant une la dégradation du déficit de balance commerciale (+7.6%)s'élève aui 95.7 milliards XPF contre 88.9 milliards XPF en 2020.

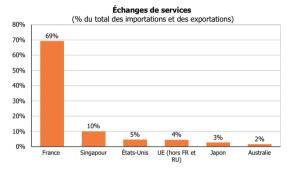
Le déficit de la balance des services se dégrade également (+13,3 %) et s'établit à 62,6 milliards XPF. Ce déficit s'inscrit en hausse de 7,3 milliards XPF du fait de la dégradation des soldes des transports maritimes et des services des communications.

La France métropolitaine et la Chine, principaux partenaires commerciaux du territoire, représentent respectivement 51 % et 13 % des transactions courantes. Cette surreprésentation s'explique par l'importance des échanges commerciaux de ces pays avec la Nouvelle-Calédonie, que ce soit en termes d'importations (France) que d'exportations vers la Chine (essentiellement des produits issus de l'activité du nickel). Ainsi, 27 % des échanges de biens du territoire sont réalisés avec la France et 22 % avec la Chine.

Graphiques 3 et 4 : Répartition géographique des échanges de biens et de services



Sources : Douanes, ISEE



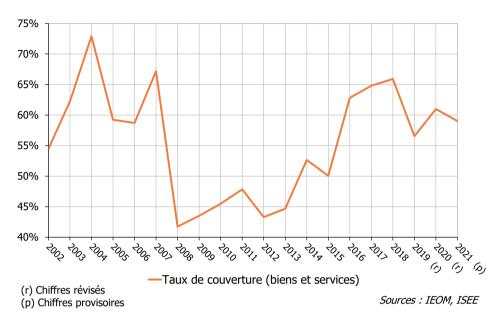
Sources : IEOM - balance en règlements, ISEE

En ce qui concerne les échanges de services, la France arrive largement en tête avec 69 % du total, en raison de l'importance des administrations publiques.

Outre la Chine, la Nouvelle-Calédonie entretient toujours des échanges avec les pays de la zone Asie-Pacifique comme l'Australie, Singapour, la Corée du Sud, le Japon et la Nouvelle-Zélande. Ces cinq pays concentrent au total 20 % des transactions courantes avec le territoire (21 % en 2020), dont 27 % des échanges de biens (27 % en 2020) et 16 % des échanges de services (19 % en 2020).

Globalement, les importations de biens et services enregistrent une hausse de 16,6 milliards XPF (soit +4,5 % sur un an) tandis que les exportations ne s'accroissent que de 2,5 milliards XPF (+1,1 %).

Ainsi, le taux de couverture des importations par les exportations baisse légèrement et s'établit à **59,0** % (après 61,0 % en 2020), niveau plus élevé que celui de la période 2008-2013 où il se situait en moyenne aux alentours de 45 % (phase de construction des usines métallurgiques).



Graphique 5: Taux de couverture (exportations / importations de biens et services)

1.1 Biens : un déficit accentué par la reprise des importations

La croissance plus forte des importations par rapport aux exportations entraine une **dégradation du déficit de la balance commerciale (+6,8 milliards XPF)**.

La croissance des importations est tirée par celle des biens de consommation

Après avoir atteint leur plus haut niveau en 2019, les importations de marchandises générales repartent à la hausse (+3,7 % soit +10,0 milliards XPF, après -13,8 % en 2020) et atteignent 280,5 milliards XPF¹.

Les importations de biens de consommation durables et non durables enregistrent les plus fortes progressions (+11,0 % et +7,0 %), en particulier les produits de préparations pharmaceutiques et les vêtements.

Après une baisse en 2020, les importations de biens d'investissements s'accroissent (+2,9 milliards XPF, soit +3,6 %), principalement tirées par l'achat d'un Airbus A320 par Aircalin et de deux navires de transport de marchandises.

Les importations de biens intermédiaires croissent de 2,2 milliards XPF ($\pm 3,5$ %) du fait des achats de

produits de l'industrie chimique, de soufre, d'articles en fer et en acier.

En revanche, les importations de produits énergétiques baissent de 0,5 milliard XPF (-1,0 % en valeur et -18,8 % en volume). Cet affaissement en volume traduit le recul de l'activité métallurgique.

Les exportations se composent essentiellement de produits liés à l'industrie du nickel et progressent modestement grâce à l'orientation favorable des cours

Composées à 93 % de minerais et de métal, les exportations de marchandises générales augmentent de 3,1 % sur l'année en raison de l'orientation favorable des cours sur les marchés internationaux.

- Les exportations de minerais de nickel enregistrent ainsi une hausse des ventes de 15,2 % (+7,4 milliards XPF) tandis que les quantités exportées reculent de 5,7 %.
- De la même manière, les exportations de NHC poursuivent leur croissance et

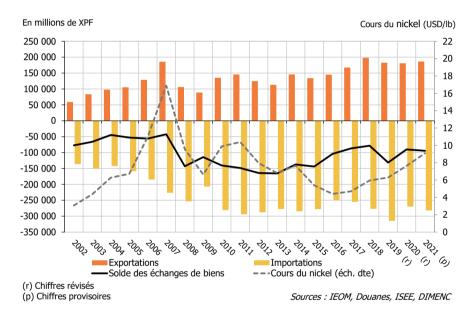
¹ Les importations comptabilisées en valeur CAF (coût, assurance, fret) sont ramenées à leur valeur FAB (franco à bord) en cohérence avec les exportations (déclarées en FAB).

augmentent de 56,2 % en valeur (+10,7 milliards XPF) alors que les volumes vendus diminuent de 9,4 %. La production de NHC a en effet été perturbée en début d'année 2021, dans l'attente d'un accord concernant la reprise de l'usine du Sud.

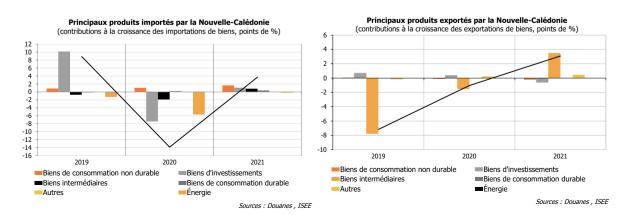
 Les ventes de ferronickel affichent une légère hausse de 2,9 % en valeur (+2,5 milliards XPF) et un repli de 17,2 % en volume. Les cours favorables du LME ont donc permis de compenser la faiblesse des quantités exportées. Les exportations d'oxyde de nickel (NiO) et de carbonate de cobalt (CoCO3) sont désormais nulles suite à l'arrêt total de la production dans la raffinerie de l'usine du Sud.

Loin derrière les produits du nickel, les ventes de produits de la mer se contractent fortement (-30,8 %). Les exportations de crevettes, qui représentent plus des deux tiers de ces exportations, chutent de 39,8 % en valeur (-581 millions XPF) et de 35,6 % en volume en raison de la crise sanitaire.

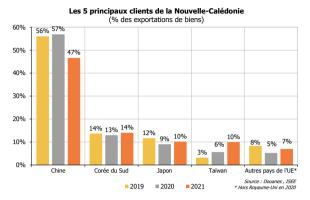
Graphique 6 : Évolution des échanges de biens

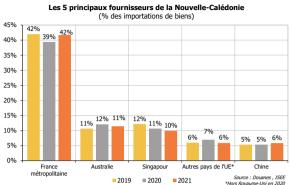


Graphiques 7 et 8 : Contributions par produits à l'évolution des importations/exportations (en valeur)



Graphiques 9 et 10 : Répartition géographique des échanges de biens





La Chine, principal client de la Nouvelle-Calédonie

Avec une part de marché multipliée par 7 en dix ans (46,6 % en 2021 contre 6,5 % en 2011), la Chine est devenue le principal client du territoire depuis 2014, mais les restrictions sanitaires ont fortement réduit les échanges en 2021. En effet, les exportations vers ce pays, principalement composées des produits du nickel, se contractent (-15,5 % sur un an).

Les exportations vers la Corée du Sud, deuxième pays destinataire des produits calédoniens (26,1 milliards XPF et 14 % des ventes), croissent quant à elles de 11,6 %. L'arrêt des ventes de NiO et CoCO3 est compensé par l'augmentation des ventes de minerais de nickel (+44,1 % soit +7,3 milliards XPF).

Les exportations vers le Japon, troisième partenaire du territoire (10,2 % des ventes), s'élèvent à 19,0 milliards XPF (+16,5 % sur un an). Les ventes de minerais de nickel augmentent de 1,9 milliard XPF (+19,6 %), et celles des produits de l'industrie du nickel de 1,3 milliard XPF (+25,4 %). En revanche, les exportations de crevettes sont divisées par deux (-425 millions XPF).

Ces trois pays d'Asie représentent 70,9 % des exportations totales de la Nouvelle-Calédonie.

La France, principal fournisseur du territoire

S'agissant des **principaux fournisseurs, la France métropolitaine est le premier partenaire du territoire** avec 41,7 % de part de marché en 2021. Les importations en provenance de France s'élèvent à 117,0 milliards XPF et augmentent de 9,7 %, en lien avec l'achat d'un avion d'une valeur de 7,2 milliards XPF. Les principaux produits importés sont variés : produits pharmaceutiques, produits alimentaires, véhicules, produits d'hygiène, machines et divers équipements. Les importations en provenance des autres pays de l'Union européenne s'établissent à 16,5 milliards XPF, en chute de 12,4 %.

L'Australie est le second fournisseur et représente 11,4 % de part de marché, soit un total de 32,0 milliards XPF (-1,7 % sur un an). Il s'agit entre autres d'importations de houille, de machines et équipements et de produits alimentaires.

Vient ensuite Singapour, troisième partenaire (27,8 milliards XPF et 10,0 % des achats), avec des importations en baisse de 3,6 %. Les importations, composées à 94 % de produits hydrocarbures sont stables sur l'année (+300 millions, soit +1,0 %).

La Chine, avec 5,8 % de part de marché, est le quatrième partenaire d'approvisionnement. Les importations s'élèvent à 16,3 milliards XPF et progressent de 13,5 % sur l'année. Elles sont principalement composées de matériels informatiques et de communication, de vêtements, de machines et appareils ménagers, de produits en caoutchouc et plastique, de meubles et de véhicules.

1.2 Services : le déficit s'accroît avec la hausse du coût du fret maritime

Les **échanges de services affichent un déficit** de 62,6 milliards XPF en 2021, qui résulte principalement des dépenses liées aux transports et aux services divers aux entreprises. Sur l'année, le déficit s'inscrit en hausse de 7,3 milliards XPF du fait de la dégradation des soldes des transports maritimes et des services de communications.

Les transports: le déficit des services de transports se dégrade de 7,5 milliards XPF sur l'année et s'établit à 34,4 milliards XPF (+27,7 % après -4,7 % en 2020). Toutefois, ce poste présente des évolutions contrastées.

- L'activité de transport maritime concerne essentiellement des opérations de fret (acheminement de marchandises vers la Nouvelle-Calédonie et expéditions hors du territoire), principalement de minerais et de produits de l'industrie du nickel. En 2021, le solde déficitaire du transport maritime continue de s'accroître atteignant 29,8 milliards XPF, après 23,0 milliards XPF en 2020, en lien avec la hausse du commerce extérieur et le coût du fret.
- Le déficit des services de transports aériens se creuse de 0,7 milliard XPF pour s'établir à 4,6 milliards XPF. La Nouvelle-Calédonie a maintenu fermées ses frontières pendant la majeure partie de l'année 2021 avant de les rouvrir en décembre 2021. En revanche, le coût du fret aérien a fortement augmenté en 2021 par rapport à 2020.
- Dans ce contexte, le trafic international de/vers la Nouvelle-Calédonie a continué de chuter de 67,5 % (53 608 passagers en 2021 contre 164 984 en 2020 et 567 016 en 2019). Ainsi, les dépenses (billets d'avion achetés à des opérateurs étrangers, frais d'escales, redevances sur trafic, affrètements...) diminuent de 2,6 milliards XPF, tandis que les recettes générées par la compagnie aérienne locale diminuent de 3,2 milliards XPF.

Les voyages²: la fermeture des frontières et les conditions (vols limités, quatorzaine, motif impérieux) pour entrer et sortir du territoire ont eu pour conséquence un effondrement du nombre de voyageurs calédoniens (9 191 passagers en 2021 contre 48 488 passagers en 2020 et 144 2018 en 2019), de touristes (12 446 en 2021 contre 31 229 et 130 675 en 2019) et de croisiéristes (aucun croisiériste en 2021 contre 47 785 en 2020 et 343 962 en 2019).

Avec 0,4 milliard XPF, les recettes (dépenses des étrangers en Nouvelle-Calédonie) diminuent fortement pour la deuxième année consécutive de 3,2 milliards XPF (-89,9 %), après -14,0 milliards XPF en 2020. Les dépenses (des Calédoniens à l'étranger) s'élèvent à 3,7 milliards XPF (dont 3,6 milliards XPF de dépenses de santé liées aux évacuations sanitaires) et baissent de 4,6 milliards XPF (-55,7 %). Ainsi, le solde déficitaire diminue de 1,5 milliard XPF pour s'établir à 3,3 milliards XPF.

Les services des APU: Le solde de ce poste excédentaire s'établit à 23,2 milliards XPF, en hausse de 3,4 milliards XPF par rapport à 2020. Cette évolution s'explique par une augmentation des dépenses de fonctionnement et des salaires versés. Pour rappel au crédit, il se compose à 56 % des salaires³ versés aux personnels militaires (FANC, RSMA) et à 42 % des dépenses civiles et militaires de fonctionnement et d'investissement.

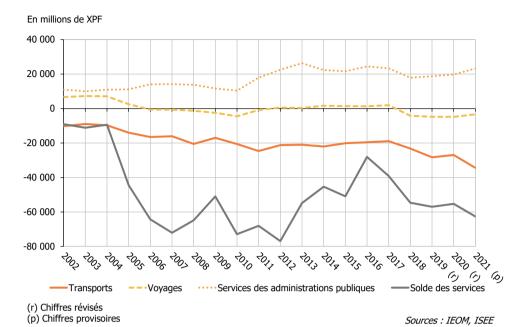
Le déficit des **autres services**⁴ se creuse en 2021 (+ 4,8 milliards XPF) pour s'établir à 48,1 milliards XPF. En particulier, le solde des services de communication se dégrade (-2,9 milliards XPF en 2021 contre -0,5 milliard XPF en 2020) du fait de l'installation du second câble sous-marin reliant la Nouvelle-Calédonie à Fidji (câble Gondwana-2).

² Conformément à la 6º édition du Manuel de balance des paiements du FMI (BPM6), les dépenses liées à la santé dans le cadre des évacuations sanitaires (EVASAN) sont désormais intégrées au débit de la ligne Voyages (Source : Cafat).

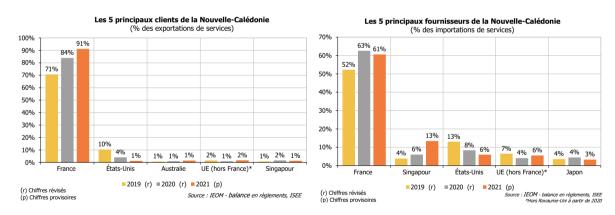
³ Les salaires sont comptabilisés en brut afin de faire figurer les salaires nets réellement versés en Nouvelle-Calédonie.

⁴ Autres que les transports, les voyages et les services des APU.

Graphique 11: Évolution des principaux soldes des services



Graphiques 12 et 13 : Répartition géographique des échanges de services



La France, premier partenaire en matière d'échanges de services

La France représente 91 % des recettes et 61 % des dépenses de services. Au crédit, il s'agit principalement des dépenses civiles et militaires des administrations publiques. Au débit, la France fournit des services destinés aux entreprises calédoniennes, ainsi que des services de transports et de voyages (dépenses des Calédoniens en Métropole).

Les échanges de services avec Singapour s'intensifient (essentiellement sur les services de transports maritimes) tandis que ceux avec le Japon sont stables (services de transports aériens et maritimes, services de voyages).

1.3 Revenus primaires : un solde excédentaire en légère contraction

Les revenus primaires représentent les flux qui reviennent aux agents économiques pour leur participation au processus de production ou aux flux de dividendes et d'intérêts avec le reste du monde.

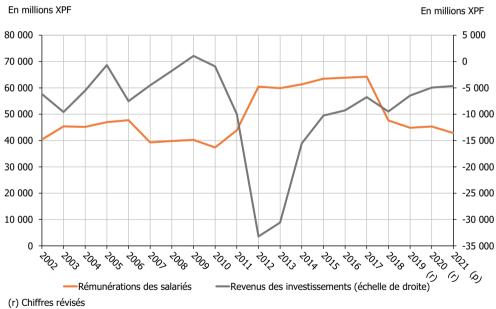
En 2021, **l'excédent de la balance des revenus primaires se réduit très légèrement** (-2,2 milliards XPF pour atteindre 38,2 milliards XPF), proche de son niveau de 2019 (-5,4 % sur un an).

Le solde excédentaire des rémunérations des salariés atteint 42,9 milliards XPF, et se réduit par rapport à 2020 (-5,4 %). D'une part, le total des salaires versés par des employeurs non-résidents à leurs salariés résidents est stable et s'élève à 49,4 milliards XPF (-1,4 milliard XPF): ces flux proviennent quasi exclusivement de France et concernent

essentiellement les rémunérations des agents des administrations publiques⁵. D'autre part, les salaires versés par des entités résidentes à des travailleurs non-résidents augmentent de 1,1 milliard XPF, à 6,6 milliards XPF.

Les **revenus des investissements affichent un solde déficitaire** de 4,7 milliards XPF, proche de celui de 2020 (4,9 milliards XPF). Le solde déficitaire des revenus des autres investissements se réduit (-0,7 milliard XPF) pour atteindre 5,9 milliards XPF, en raison d'une diminution des intérêts sur emprunts payés aux non-résidents. Le solde des revenus des investissements de portefeuille reste excédentaire, bien qu'il se réduise légèrement (1,4 milliard XPF après 2 milliards XPF en 2020).

Graphique 14: Évolution des soldes des revenus primaires



(p) Chiffres provisoires

Source : IEOM

⁵ À partir de 2018, les rémunérations des salariés (de l'administration publique) comprennent les salaires versés aux opérateurs de l'État (IRD, ADEME, Météo France...) et à l'Université de Nouvelle-Calédonie. Les salaires versés aux agents de l'administration publique ne sont plus comptabilisés en brut afin de faire figurer les salaires nets réellement versés en Nouvelle-Calédonie.

1.4 Revenus secondaires : les transferts de l'État s'accroissent avec la crise sanitaire

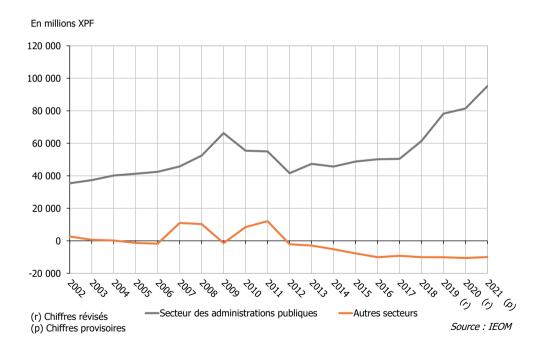
Les revenus secondaires représentent les transferts courants entre résidents et non-résidents. Leur **solde excédentaire s'établit à 85,3 milliards XPF** en 2021, soit une hausse de 14,4 milliards XPF par rapport à 2020, principalement en raison de la progression des revenus des administrations publiques.

Les revenus secondaires des administrations publiques sont composés, au crédit, des dépenses d'intervention de l'État (dotations aux collectivités, subventions d'investissement, Fonds de solidarité), des cotisations sociales versées aux organismes calédoniens et des prestations sociales et pensions versées aux personnels résidents⁶. Au débit, il s'agit

des cotisations sociales et des cotisations aux caisses de retraite versées en France métropolitaine. Le solde de ces revenus s'élève à 95,2 milliards XPF, en forte hausse de 13,8 milliards XPF sur l'année, principalement en raison de la hausse du fonds de solidarité et de la subvention de l'État afin de financer les dépenses liées au sas sanitaire.

Du côté des ménages et entreprises calédoniennes (revenus secondaires des autres secteurs), le solde des envois de fonds des travailleurs se dégrade à -2,0 milliards XPF (contre -1,5 milliard XPF en 2020), tandis que le solde des autres transferts (donations, autres transferts sans réciprocité) se réduit de 1,0 milliard XPF pour atteindre -8,0 milliards XPF.

Graphique 15 : Évolution des soldes des revenus secondaires



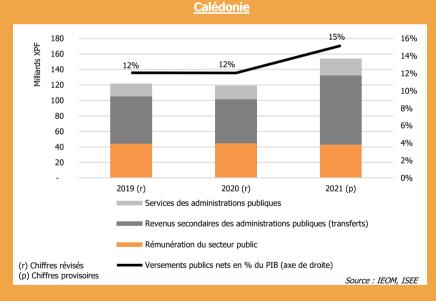
⁶ À partir de 2018, les cotisations sociales (issues des salaires versés aux agents de l'administration publique) sont déclarées dans les revenus secondaires des APU. Seule la part des cotisations salariales et patronales versées à des organismes calédoniens est comptabilisée. Par exemple, les cotisations patronales, payées par l'État et versées à des organismes métropolitains ne rentrent pas dans le périmètre de la balance des paiements.

Encadré 1 : Les versements publics⁷

En 2021, les **versements publics bruts** en Nouvelle-Calédonie représentent 43 % du total des crédits du compte de transactions courantes, soit **167,6 milliards XPF** (+9,9 %, soit +15,1 milliards XPF par rapport à 2020). Cette évolution s'explique par une hausse du fonds de solidarité et une subvention de l'État pour financer les dépenses liées à la crise sanitaire.

Ils sont composés pour l'essentiel de versements de l'État sous la forme de services, de salaires nets, de cotisations sociales versées à des organismes calédoniens (CAFAT/RUAMM, Caisse Locale de Retraite...), de pensions, de dépenses de fonctionnement, d'investissement et d'intervention (contrats de développement compris) des collectivités publiques et des forces armées en Nouvelle-Calédonie. Les versements nets sont obtenus en retirant au débit les versements effectués par les résidents calédoniens au secteur public métropolitain, principalement constitués des cotisations sociales et transferts unilatéraux.

En **termes nets**, **les versements publics ont progressé de 11,1 %** et s'établissent à **154,2 milliards XPF** (138,9 milliards XPF en 2020), soit 15,2 % du PIB 2021. Les versements publics nets par habitant s'élèvent à 568 000 XPF/hab.



Graphique 16 : Versements publics en Nouvelle-

 $^{^{7}}$ Précisions sur le périmètre des versements publics à partir de 2018 :

⁻ Ajout des salaires versés aux opérateurs de l'État (IRD, Ademe, Météo France...) et à l'Université de Nouvelle-Calédonie.

⁻ Les salaires versés aux agents de l'administration publique ne sont plus comptabilisés en brut afin de faire figurer les salaires nets réellement versés en Nouvelle-Calédonie.

⁻ Prise en compte des cotisations salariales et patronales versées en Nouvelle-Calédonie uniquement.

Hors défiscalisation (10,1 milliards XPF en 2021, 13,3 milliards XPF en 2020, 15 milliards XPF en 2019).

II. Compte financier

En 2021, les flux financiers entre la Nouvelle-Calédonie et le reste du monde enregistrent des entrées nettes de 43.3 milliards XPF (contre 26.4 milliards XPF en 2020). Ils se composent principalement des investissements directs en Nouvelle-Calédonie liés à l'industrie minière et des opérations sur actifs et passifs financiers vis-à-vis des non-résidents.

2.1 Investissements directs: hausse des flux de trésorerie pour couvrir les exercices déficitaires des métallurgistes

Les investissements directs étrangers (IDE) se soldent par des entrées nettes de capitaux en Nouvelle-Calédonie de 77,0 milliards XPF, 22,9 milliards XPF de plus qu'en 2020. Ils reflètent des investissements directs étrangers en Nouvelle-Calédonie (IDE entrants) plus importants sur la période.

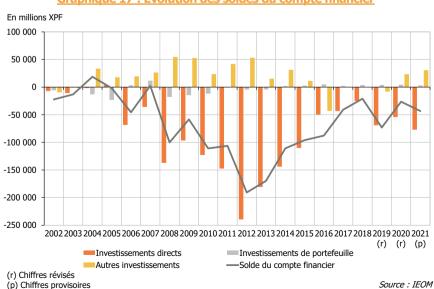
Les investissements directs nets entrants en Nouvelle-Calédonie, qui couvrent essentiellement l'ensemble des opérations financières entre maisons-mères et filiales, progressent de 20,2 milliards XPF, pour s'établir à 80,1 milliards XPF.

Pour rappel, le besoin de capitaux étrangers lié aux

projets métallurgiques a progressivement diminué à partir du pic de 2012 (249 milliards XPF), en lien avec la fin de la construction et la phase de montée en charge de nouvelles usines.

Depuis 2018 ces IDE ont changé de nature et retrouvé des niveaux significatifs : ils couvrent désormais les pertes générées par les exercices déficitaires des opérateurs du secteur du nickel. Après une année 2020 marquée par des résultats déficitaires moins importants qu'en 2019 (-135,7 milliards XPF de résultat net), et donc une baisse des investissements nets entrants, l'année 2021 est plus difficile : les métallurgistes présentent des résultats plus déficitaires (-294,2 milliards XPF de résultat net), ce qui se traduit par des entrées de capitaux plus élevées. Ces IDE sont principalement répartis géographiquement entre les pays représentant l'actionnariat des trois métallurgistes (Vale NC, KNS, SLN).

Les investissements immobiliers nets (achats moins ventes) des non-résidents en Nouvelle-Calédonie s'inscrivent en hausse et redeviennent faiblement positifs (0,2 million XPF après -264 millions XPF) malgré la longue période de fermeture des frontières. Ainsi, l'augmentation des achats immobiliers des non-résidents (367 millions XPF en 2021 après 60 millions XPF en 2020) est bien plus forte que celle des ventes (366 millions XPF en 2021 après 330 millions XPF en 2020), Ces opérations immobilières sont réalisées principalement par des métropolitains qui représentent 98 % des acheteurs et des vendeurs.



Graphique 17 : Évolution des soldes du compte financier

Source: IEOM

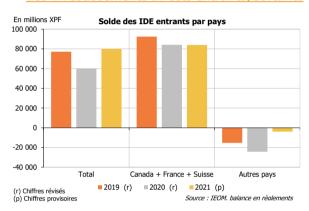
Tableau 2 : Soldes des investissements directs en Nouvelle-Calédonie

En millions XPF	2019 (r)	2020 (r)	2021 (p)	Variations 21/20
Soldes des IDE	-68 992	-54 128	-77 043	-22 915
Solde IDE entrants (-), dont	77 115	59 866	80 070	20 204
Capital social (*)	1 640	-12	44 597	44 609
Investissements immobiliers	344	-264	0	264
Autres opérations	75 131	60 142	35 474	-24 668
Solde IDE sortants (+), dont	8 123	5 738	3 027	-2 710
Capital social (*)	594	1 714	124	-1 590
Investissements immobiliers	7 163	3 944	2 990	<i>-953</i>
Autres opérations	366	80	-87	-167

^(*) hors investissements immobiliers

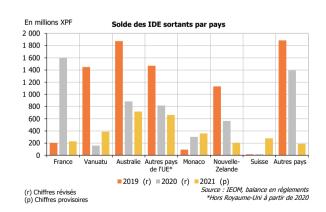
Les investissements directs nets sortants de la Nouvelles'élèvent 3.0 milliards XPF. Calédonie à 2,7 milliards XPF de moins qu'en 2020. Ils sont constitués essentiellement des investissements immobiliers à l'étranger des résidents calédoniens à hauteur de 3,0 milliards XPF en termes nets (achats moins ventes), soit une baisse de près de 1 milliard XPF sur l'année. Les achats immobiliers des Calédoniens se replient de 16.8 % (4,8 milliards XPF après 5,7 milliards XPF en 2020), et les ventes se stabilisent à 1,8 milliard XPF. Les résidents calédoniens ont investi en France (39 % des achats), en Australie (15 %), en Italie (9 %), en Nouvelle-Zélande (8 %), et à Monaco (8 %).

Graphiques 18 et 19 : Répartition géographique des investissements directs entrants/sortants



2.2 Investissements de portefeuille : des achats de titres émis hors de la Nouvelle-Calédonie en baisse

Les investissements de portefeuille, qui recensent les placements des résidents dans des titres émis hors de la Nouvelle-Calédonie, se traduisent par des sorties de capitaux de 3,1 milliards XPF, en diminution de 29,5 % par rapport à 2020. Lors de la crise financière, de 2008 à 2013, les ventes de titres étrangers par les résidents calédoniens étaient supérieures à leurs achats. Depuis 2014, cette dynamique s'est inversée : les résidents reconstituent leur portefeuille.



⁽r) Chiffres révisés

⁽p) Chiffres provisoires

2.3 Autres investissements et équilibre global de la balance des paiements : un accroissement des sorties nettes reflétant le prêt de l'État accordé lors de la cession de Vale NC

Les autres investissements, qui regroupent toutes les autres opérations sur actifs et passifs financiers vis-à-vis des non-résidents, affichent des sorties nettes de 30,7 milliards XPF en 2021 (après des sorties nettes de 23,4 milliards XPF en 2020).

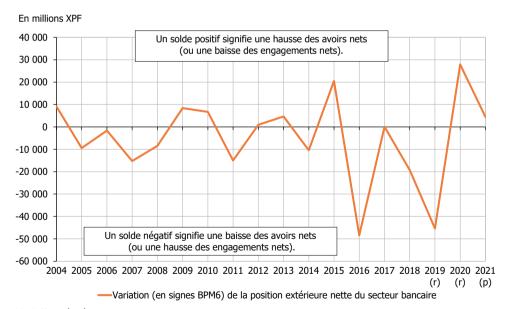
La position extérieure nette des entreprises et des ménages (« autres secteurs ») augmente de 16,5 milliards XPF, variation en net retrait par rapport à l'année précédente compte tenu d'une forte hausse de leurs engagements vis-à-vis de l'extérieur du territoire qui atteignent 55,4 milliards XPF en 2021 (+ 54,1 milliards par rapport à 2020). Cette dégradation s'explique essentiellement par le prêt de l'État accordé au moment de la cession de Vale NC.

La **position extérieure nette du secteur bancaire** fait apparaître une légère amélioration (4,4 milliards XPF sur l'année), bien qu'elle reste nettement déficitaire (-

145,2 milliards XPF en 2021 contre -149,7 milliards en 2020). La réduction de ce solde déficitaire, également observée en 2020, s'explique en partie par le changement de dimension de la politique monétaire mise en place par l'IEOM depuis 2019. Des lignes de refinancement de montants significatifs sont depuis accessibles aux banques, qui, de fait, ont moins recours à des ressources hors du territoire pour se refinancer.

Enfin, les **engagements des administrations publiques** retrouvent leur niveau de 2019 (6,3 milliards XPF) après la forte hausse de 2020 qui était liée aux décaissements d'une grande partie du prêt AFD garanti par l'État visant à garantir l'équilibre des finances publiques.

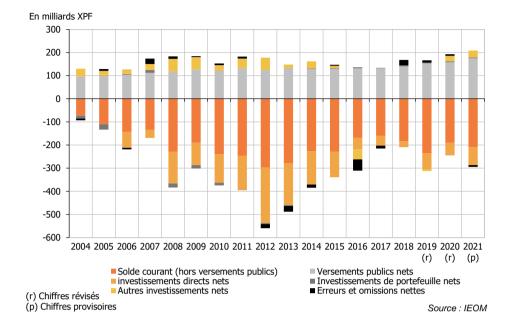
Graphique 20 : Solde des autres investissements du secteur bancaire



(r) Chiffres révisés

(p) Chiffres provisoires Source : SURFI - IEOM

Graphique 21 : Équilibre global de la balance des paiements en Nouvelle-Calédonie



Encadré 2 : Les révisions des données antérieures de la balance des paiements

Dans le cadre de la publication du rapport annuel, certaines données des années antérieures font l'objet d'actualisations qui concernent principalement les deux années précédentes (2019 et 2020). Ces révisions permettent en particulier d'intégrer des compléments ou des corrections d'informations *a posteriori*.

Tableau 3 : Principales révisions des données 2019 et 2020

		Donnée	s 2019		Г	onnées 2020	
En millions XPF	Rapport annuel 2019	Rapport annuel 2020	Rapport annuel 2021	Ecarts	Rapport annuel 2020	Rapport annuel 2021	Ecarts
COMPTE DE TRANSACTIONS COURANTES	-77 115	-64 605	-82 409	-17 804	-25 483	-32 970	-7 488
BIENS	-117 086	-117 192	-131 859	-14 667	-79 529	-88 871	-9 341
Marchandises générales	-116 525	-117 273	-131 298	-14 025	<i>-79 024</i>	-89 965	-10 941
SERVICES	-43 846	-47 042	-57 015	-9 973	-44 791	-55 302	-10 512
Services d'assurances	-5 083	1 298	-8 698	-9 996	1 485	-8 029	-9 514
REVENUS PRIMAIRES	60 891	42 473	38 373	-4 100	44 249	40 370	-3 879
Rémunération des salariés	67 444	48 935	44 835	-4 100	49 175	45 316	-3 859
REVENUS SECONDAIRES	22 926	57 155	68 092	10 936	54 588	70 832	16 244
Secteur des administrations publiques	33 183	67 226	78 226	11 000	65 181	81 408	16 228
COMPTE FINANCIER	-105 136	-67 169	-73 149	-5 980	-22 539	-26 381	-3 842
Investissements directs	-70 536	-49 102	-68 992	-19 890	-54 431	-54 128	303
Extérieur vers Nouvelle-Calédonie	78 440	57 225	77 115	19 890	60 169	59 866	-303
Autres investissements	-38 477	-21 944	-8 030	13 915	27 559	23 374	-4 185
Avoirs	10 337	29 930	43 845	13 915	120	-6 452	-6 572
Engagements	48 814	51 874	51 874	0	-27 440	-29 826	-2 387
ERREURS ET OMISSIONS NETTES	-27 881	-2 423	9 401	11 824	3 441	7 087	3 646

III. ANNEXES

3.1 Les tableaux statistiques

Tableau 4 : Balance des paiements de la Nouvelle-Calédonie

COMPTE DE TRANSACTIONS COURANTES BIENS Marchandises générales données douanières	2019 (r) 388 959 182 689 182 444 182 255 -588	2020 (r) 373 008 180 772 180 526	2021 (p) 388 844 186 364	2019 (r) 471 368 314 549	2020 (r) 405 979	2021 (p) 423 680	2019 (r) -82 409	2020 (r)	2021 (p)
BIENS Marchandises générales données douanières	182 689 182 444 <i>182 255</i>	180 772 180 526	186 364		405 979		02.400		
Marchandises générales données douanières	182 444 <i>182 255</i>	180 526		214 E40			-82 409	-32 970	-34 835
données douanières	182 255			314 349	269 643	282 019	-131 859	-88 871	-95 655
données douanières			186 076	313 742	270 491	280 533	-131 298	-89 965	-94 456
	-588	180 367	185 894	313 982	270 704	280 759	-131 727	-90 337	-94 865
corrections		-211	-133	-374	-432	-235	-214	221	102
avitaillement	776	370	315	134	219	8	643	151	307
Négoce international	246	246	288	807	-848	1 486	-561	1 095	-1 198
SERVICES	63 082	44 679	41 565	120 097	99 981	104 204	-57 015	-55 302	-62 639
Transports	12 800	8 679	5 525	41 084	35 633	39 951	-28 284	-26 954	-34 426
maritimes	2 917	3 327	3 411	24 532	26 330	33 231	-21 615	-23 003	-29 820
aériens	9 883	5 352 5 352	2 115	16 552	9 303	6 720	-6 669	-3 951	-4 605
Autres	0	0	2 113	0	0	0 120	0	0	0
Voyages	17 547	3 509	353	22 330	8 342	3 694	-4 783	-4 833	-3 341
Services de communication	1 339	1 095	802	1 624	1 585	3 710	-285	-490	-2 909
Services de construction	38	11	128	660	82	258	-622	-71	-129
Services de fabrication fournis sur des intrants physique	1	1	64	79	57	62	-79	-56	2
Services d'assurances	7 065	6 887	6 876	15 763	14 916	15 986	-8 698	-8 029	-9 110
Services financiers	124	192	203	886	1 569	2 476	-762	-1 377	-2 273
Services d'informatique et d'information	70	87	146	1 533	1 889	2 226	-1 463	-1 803	-2 080
Redevances et droits de licence	36	38	40	113	88	83	-76	-51	-44
Autres services aux entreprises	4 775	4 086	3 823	30 720	29 277	28 810	-25 945	-25 191	-24 986
Autres services commerciaux	1 046	993	971	2 508	2 308	2 560	<i>-1 462</i>	-1 315	-1 589
Locations	416	668	476	<i>346</i>	430	293	70	238	183
Services divers aux entreprises	3 313	2 424	2 376	27 867	26 538	25 957	-24 554	-24 114	-23 580
Services personnels, culturels et récréatifs	435	280	346	5 223	6 471	6 872	-4 788	-6 191	-6 526
Services audiovisuels et annexes	1	29	130	1 470	2 444	2 618	<i>-1 469</i>	-2 415	-2 488
Autres services personnels	434	251	216	<i>3 753</i>	4 026	4 253	<i>-3 320</i>	<i>-3 776</i>	<i>-4 037</i>
Services des administrations publiques	18 851	19 814	23 258	81	73	76	18 771	19 742	23 182
REVENUS PRIMAIRES	57 049	57 637	56 205	18 675	17 267	18 005	38 373	40 370	38 200
Rémunération des salariés	50 506	50 824	49 416	5 671	5 508	6 565	44 835	45 316	42 851
Revenus des investissements	6 543	6 813	6 789	13 004	11 759	11 439	-6 461	-4 946	-4 650
Investissements directs	0	2	<i>57</i>	157	342	146	-157	-341	-88
Investissements de portefeuille	3 154	3 396	3 278	3 383	1 384	1 922	-228	2 011	1 356
Autres	3 389	3 416	3 454	9 465	10 032	9 372	-6 076	-6 617	<i>-5 918</i>
REVENUS SECONDAIRES	86 140	89 920	104 710	18 048	19 088	19 453	68 092	70 832	85 258
Secteur des administrations publiques	81 765	84 773	97 969	3 539	3 365	2 733	78 226	81 408	95 237
Autres secteurs	4 375	5 147	6 741	14 509	15 724	16 720	-10 134	-10 577	-9 979
Envois de fonds des travailleurs	1 192	1 041	1 201	2 600	2 582	3 162	-1 408	-1 541	-1 961
Autres transferts	3 182	4 106	5 540	11 909	13 141	13 558	<i>-8 726</i>	<i>-9 036</i>	-8 018
COMPTE DE CAPITAL	404	410	390	545	908	888	-141	-498	-498
Transferts en capital	404	410	390	545	908	888	-141	-498	-498

(r) Chiffres révisés(p) Chiffres provisoires

Source : IEOM

En milions XPF		Soldes	
EN THINOTS XPF	2019 (r)	2020 (r)	2021 (p)
COMPTE FINANCIER	-73 149	-26 381	-43 303
Investissements directs	-68 992	-54 128	-77 043
Nouvelle-Calédonie à l'extérieur	8 123	5 738	3 027
Capital social	594	1 714	124
Investissements immobiliers	7 163	3 944	2 990
Autres opérations	366	80	-87
Extérieur à Nouvelle-Calédonie	77 115	59 866	80 070
Capital social	1 640	-12	44 597
Investissements immobiliers	344	-264	0
Autres opérations	75 131	60 142	35 474
Investissements de portefeuille	3 872	4 373	3 085
Avoirs (résidents / titres émis par des non-résidents	3 886	4 373	3 083
Emissions	142	172	52
Négociations	5 002	4 830	
Remboursements	-1 258	-629	-704
Engagements (non-résidents / titres émis par des r	14	0	-1
Emissions Négociations	0	0	0
Remboursements	15	0	-1
Autres Investissements	-8 030	23 374	30 655
Avoirs	43 845	-6 452	85 122
Prêts	44 004	-480	83 530
Dont secteur bancaire	-15 294	-28 684	-2 825
Dont autres secteurs	52 383		
Autres avoirs	-160		1 592
Engagements	51 874		
Prêts	48 346		44 256
Dont administrations publiques	6 264		6 265
Dont secteur bancaire	29 947	-55 593	
Dont autres secteurs	12 136		45 168
Autres engagements	3 528		
ERREURS ET OMISSIONS NETTES	9 401	7 087	-7 970
TOTAL GÉNÉRAL	0	0	0
(r) Chiffres révisés		Sou	ırce : IEOM

⁽r) Chiffres révisés (p) Chiffres provisoires

Tableau 5 : Données douanières par produit de la Nouvelle-Calédonie

En milliards XPF	milliards VDE Exportations			I	mportatio	ns	Soldes		
ETI TITIII ATUS APP	2019	2020	2021	2019	2020	2021	2019	2020	2021
Total (CAF/FAB) dont	182,3	180,4	185,9	314,3	270,7	280,8	-132,0	-90,3	-94,8
Biens d'investissements	5,8	6,5	5,4	102,9	79,6	82,4	-97,1	-73,1	-77,0
Biens de consommation durable	0,4	0,4	0,4	8,5	9,1	10,1	-8,1	-8,7	-9,7
Biens de consommation non durable	2,7	2,4	2,0	60,3	63,5	68,0	-57,6	-61,1	-65,9
Biens intermédiaires	172,5	169,7	176,0	69,3	63,4	65,6	103,2	106,3	110,4
Énergie	0,01	0,00	0,01	67,7	49,8	49,3	-67,6	-49,8	-49,3
Autres	0,9	1,3	2,1	5,6	5,3	5,4	-4,7	-4,0	-3,3

Sources : Douanes - ISEE

Tableau 6 : Données douanières par pays partenaire de la Nouvelle-Calédonie

% du total des exportations /	des exportations / Exportations Im			Importations		
importations	2019	2020	2021	2019	2020	2021
France métropolitaine	1,5%	2,8%	3,2%	42,0%	39,4%	41,7%
Autres pays de l'UE*	8,3%	5,3%	7,0%	6,0%	6,9%	5,9%
Singapour	0,0%	0,8%	0,2%	12,2%	10,6%	9,9%
Chine	56,0%	56,9%	46,6%	5,3%	5,3%	5,8%
Australie	0,5%	0,6%	0,7%	10,6%	12,0%	11,4%
États-Unis	2,3%	2,5%	3,4%	2,6%	2,1%	1,7%
Japon	11,7%	9,0%	10,2%	2,7%	2,1%	3,5%
Taïwan	3,2%	5,6%	10,0%	0,2%	0,4%	0,3%
Nouvelle-Zélande	0,1%	0,1%	0,1%	3,3%	3,8%	3,9%
Corée du Sud	13,7%	13,0%	14,0%	1,4%	1,7%	1,5%

N.B.: Les parts sont exprimées en valeur CAF/FAB.

Sources : Douanes - ISEE

^{*} Hors Royaume-Uni à partir de 2020

Tableau 7 : Services par pays partenaire de la Nouvelle-Calédonie

En 0/ du total dos somissos		Crédits		Débits			
En % du total des services	2019 (r)	2020 (r)	2021 (p)	2019 (r)	2020 (r)	2021 (p)	
France	71%	84%	91%	52%	63%	61%	
UE (hors France)*	2%	1%	2%	7%	4%	6%	
États-Unis	10%	4%	1%	13%	8%	6%	
Australie	1%	1%	1%	5%	3%	2%	
Singapour	1%	2%	1%	4%	6%	13%	
Japon	5%	2%	1%	4%	4%	3%	
Canada	0%	0%	0%	1%	1%	1%	
Chine	3%	1%	0%	3%	2%	1%	
Suisse	0%	0%	0%	1%	2%	1%	
Nouvelle-Zélande	0%	0%	0%	1%	0%	1%	
Vanuatu	0%	0%	0%	0%	0%	0%	
Autres pays	7%	5%	1%	10%	7%	5%	
(r) Chiffres révisés						Sources : IEOM, ISEE	

⁽r) Chiffres révisés

Tableaux 8 et 9 : Répartition géographique des investissements immobiliers

Investissements immobiliers de la Nouvelle-Calédonie à l'extérieur en 2021

CACCIOCA CII EULI							
En millions XPF	Montants	Part en %					
Achats (crédits) dont	4 767	100,0					
Union européenne	2 405	50,5					
dont France	1 860	39,0					
Australie	720	15,1					
Italie	430	9,0					
Nouvelle-Zelande	377	7,9					
Monaco	360	7,5					
Autres pays	474	10,0					
Ventes (débits) dont	1 777	100,0					
Union européenne	1 459	82,1					
dont France	1 443	81,2					
Nouvelle-Zelande	91	5,1					
États-Unis D'amérique	66	3,7					
Australie	60	3,4					
Vanuatu (Ex-Nouvelles Hébrides)	36	2,0					
Autres pays	64	3,6					
Solde (achats - ventes) dont	2 990						
Union européenne	946						
dont France	417						
Australie	-660						
Italie	-425						
Monaco	-359						
Nouvelle-Zélande	-285						
Autres pays	3 773						
Carre	TEOM below						

Source : IEOM, balance en règlements

Investissements immobiliers de l'extérieur en Nouvelle-

Calèdonie en 2021								
En millions XPF	Montants	Part en %						
Achats (crédits) dont	367	100,0						
Union européenne	358	97,7						
dont France	<i>358</i>	97,7						
États-Unis D'amérique	7	1,9						
Vanuatu (Ex-Nouvelles Hébrides)	1	0,3						
Ventes (débits) dont	366	100,0						
Union européenne	359	98,1						
dont France	358	97,8						
dont Italie	1,2	0,3						
Cambodge	6,6	1,8						
États-Unis D'amérique	0,3	0,1						
Nouvelle-Zélande	0,01	0,0						
Solde (achats - ventes) dont	0,184							
Union européenne	-1,15							
dont France	0,003							
dont Italie	-1,153							
Cambodge	-6,640							
États-Unis D'amérique	6,817							
Vanuatu (Ex-Nouvelles Hébrides)	1,167							
Nouvelle-Zélande	-0,010							

Source : IEOM, balance en règlements

⁽p) Chiffres provisoires

^{*} Hors Royaume-Uni à partir de 2020

N.B.: Les données sont tirées des balances en règlements, à l'exception du poste "Voyages" pour lesquelles les données sont estimées à partir d'une enquête sur le tourisme

3.2 La méthodologie de la balance des paiements

Principes généraux de la balance des paiements

Définition

La balance des paiements est un document statistique, présenté suivant les règles de la comptabilité en partie double, qui rassemble et ordonne l'ensemble des transactions économiques et financières d'une économie – un territoire, un pays ou une zone économique – avec le reste du monde, au cours d'une période donnée.

La balance des paiements est, par construction, équilibrée dans la mesure où chaque transaction avec un non-résident a une contrepartie financière, une variation d'avoirs ou de dettes vis-à-vis des non-résidents. Dans le cas le plus simple, une exportation ou une cession de titres par les résidents donne naissance en contrepartie à une augmentation de leurs avoirs liquides (par exemple, les dépôts des résidents auprès des banques non-résidentes) ou une diminution de leurs engagements (par exemple un remboursement d'avances précédemment obtenu auprès de banques résidentes).

Objectifs

Mesurant les transactions entre résidents et nonrésidents, la balance des paiements est une source d'informations clés. Elle permet de calculer le besoin ou la capacité de financement qui résulte de l'analyse de l'équilibre entre les niveaux d'épargne et d'investissement. La balance des paiements permet également d'évaluer l'insertion de la collectivité dans son environnement extérieur. Elle constitue enfin un élément non négligeable des comptes économiques de la collectivité par la fourniture d'éléments statistiques qui contribue à l'élaboration de certains agrégats macroéconomiques.

Aspects institutionnels et cadre conceptuel

L'élaboration de la balance des paiements de la Nouvelle-Calédonie est prise entièrement en charge par l'IEOM depuis 2009. De 1999 à 2009, la balance des paiements des COM était publiée sous double timbre de la Banque de France et de l'IEOM, sur mission du Trésor. Elle prend pour référence les textes règlementaires de l'IEOM, dont l'assise légale est donnée par la LODEOM (Loi pour le développement économique des Outre-mer, promulguée le 27 mai 2009 – article 56). Ces textes règlementaires, dont le cadre conceptuel est calé sur les normes contenues dans la cinquième édition du manuel du FMI, sont présentés sous forme de fiches sur le site internet de l'IEOM (http://www.ieom.fr, rubrique « balance des paiements »).

Disponibilité des données, publications et politiques de révisions

Depuis 1999, la balance des paiements de la Nouvelle-Calédonie est réalisée, dans un délai de neuf mois après la clôture de l'exercice. Les révisions annuelles interviennent sur les trois années précédentes.

Conventions de signes

La balance des paiements est toujours présentée du point de vue de la Nation ou du territoire, contrairement à la comptabilité nationale au sein de laquelle les échanges avec l'extérieur sont généralement présentés du point de vue de l'agent « reste du monde ».

Par convention, un chiffre positif (crédit) correspond à une exportation ou à une recette lorsqu'il se rapporte à une opération réelle c'est-à-dire à des échanges de biens, de services et des paiements de revenus. Un chiffre négatif (débit) représente une importation ou une dépense. S'agissant du compte financier, en méthodologie « BPM 6 », un chiffre positif reflète une augmentation des avoirs ou des engagements, qu'ils soient financiers ou monétaires , un chiffre négatif représente une diminution des avoirs ou des engagements.

Concepts et définitions clés Résidents / non-résidents

Le critère de base est celui de la résidence des agents économiques, distinct du critère de nationalité. Pour les besoins de l'établissement de la balance des paiements, les résidents et les non-résidents se définissent comme suit :

- sont résidentes les personnes morales, quelle que soit leur nationalité, pour leurs implantations dans la collectivité qui établit sa balance des paiements. Sont également résidentes les personnes physiques, quelle que soit leur nationalité, ayant leur principal centre d'intérêt dans la collectivité qui établit sa balance des paiements, à l'exception des militaires en poste dans la collectivité, qui restent des non-résidents, quelle que soit la durée de leur mission;
- sont non-résidentes les personnes morales, quelle que soit leur nationalité, pour leurs établissements hors de la collectivité; les armées. forces notamment les unités stationnées dans la collectivité; les consulats étrangers dans la collectivité; les organismes internationaux, y compris ceux ayant leur siège dans la collectivité (par exemple, Commission du Pacifique Sud). Sont également nonrésidentes les personnes physiques ayant leur principal centre d'intérêt hors de la collectivité, c'est-à-dire qui y ont leur installation effective; les militaires en poste dans la collectivité, quelle que soit la durée de leur mission.

Nouvelle-Calédonie / extérieur

La Nouvelle-Calédonie établit sa balance des paiements vis-à-vis de l'extérieur répartie entre :

- le territoire dénommé « France » (comprenant la France métropolitaine, les départements d'outre-mer [Guadeloupe, Guyane, Martinique, La Réunion, Mayotte], Saint-Pierre-et-Miquelon et la principauté de Monaco);
- « l'étranger » auquel sont assimilées les collectivités d'outre-mer de la Polynésie française et de Wallis-et-Futuna.

Secteurs économiques résidents

Dans certaines parties de la balance des paiements – notamment les transferts courants, investissements de portefeuille, les autres investissements –, les montants recensés font l'objet d'un classement en fonction du secteur économique auquel appartient le résident partie prenante à l'opération. On distingue dans ce cas :

- les autorités monétaires c'est-à-dire l'IEOM;
- les administrations publiques : collectivités locales, organismes de sécurité sociale ;
- les institutions financières monétaires (IFM)
 hors IEOM comprenant les établissements de
 crédit et toutes les autres institutions
 financières dont l'activité consiste à recevoir
 des dépôts et/ou de proches substituts des
 dépôts de la part d'entités autres que les IFM
 et, pour leur compte propre, à octroyer des
 crédits et/ou à effectuer des placements en
 valeurs mobilières;
- les autres secteurs à savoir tous les agents économiques non inclus dans les trois secteurs ci-dessus (entreprises industrielles et commerciales, assurances, OPCVM non monétaires, ménages et institutions à but non lucratif au service des ménages).

Sources statistiques Système de collecte

La collecte des données de la balance des paiements repose sur l'obligation faite à tous les résidents de déclarer à l'IEOM leurs opérations avec les non-résidents, directement ou par l'intermédiaire des banques résidentes⁸.

Les opérations sont généralement déclarées en termes de flux bruts, sans compensation entre les recettes et les dépenses. Toutefois, les mouvements sur les avoirs et les engagements vis-à-vis de l'extérieur de l'IEOM, des administrations publiques, des établissements de crédit et des entreprises d'investissement, tout comme ceux sur les crédits commerciaux, résultent de variations entre les encours de début et de fin de période.

Agents déclarants

Les obligations déclaratives liées à la balance des paiements sont décrites dans les textes règlementaires disponibles sur le site internet de l'IEOM à la rubrique balance des paiements : www.ieom.fr.

- Les intermédiaires financiers (établissements de crédit, OPT, IEOM, AFD, etc.) pour toutes leurs opérations pour compte propre et pour celui de leur clientèle résidente.
- Les administrations publiques (DFIP, forces armées).

• Les déclarants directs :

- les déclarants directs généraux (DDG): ce sont des entreprises dont le montant des opérations avec l'extérieur (via des banques résidentes ou des comptes détenus hors de la collectivité) excède au cours d'une année civile un certain seuil;
- les déclarants directs partiels (DDP): il s'agit des détenteurs de comptes à l'extérieur qui sont assujettis à une déclaration directe pour les mouvements initiés à partir de ces

comptes, quand le total (mensuel) de leurs paiements entrants et sortants à travers ceuxci dépasse un certain seuil ;

les compagnies aériennes étrangères: ce sont des compagnies non-résidentes qui exercent une activité dans le territoire et qui doivent déclarer l'ensemble des règlements liés à leur activité commerciale d'escale ou de représentation, ainsi que les opérations avec leur siège social ou avec des sociétés sœurs à l'extérieur.

• Les douanes

Les douanes via l'ISEE transmettent à l'IEOM les données relatives aux exportations et aux importations de biens.

• Les voyageurs

Les enquêtes tourisme, élaborées à partir des déclarations des voyageurs quittant le territoire ou entrant dans le territoire, permettent d'alimenter les lignes « voyages » des balances des paiements. Elles sont conduites par l'ISEE.

Les informations complémentaires

• La base des agents financiers (SURFI)

Elle est gérée par l'IEOM et est utilisée pour vérifier les montants déclarés par les banques concernant leurs créances et engagements vis-à-vis des nonrésidents, ainsi que certains flux.

⁸ Un ensemble de seuils permet néanmoins d'alléger la charge déclarative.

Principales rubriques de la balance des paiements

Les rubriques de la balance des paiements sont réparties entre :

- le compte de transactions courantes, qui se divise en biens, services, revenus et transferts courants;
- le compte de capital, qui regroupe les transferts en capital (remises de dettes, pertes sur créances, etc.) et les acquisitions et cessions d'actifs non financiers non produits (brevets, marques, etc.);
- le compte financier qui se décompose entre les investissements directs, les investissements de portefeuille, les produits financiers dérivés, les autres investissements et les avoirs de réserve.

Enfin, le poste « erreurs et omissions » est un poste d'ajustement dont l'existence tient à ce que, contrairement à l'exigence d'un véritable système de comptabilisation en partie double, les enregistrements en débit et crédit dans la balance des paiements ne sont pas inscrits simultanément à l'occasion de chaque transaction, mais résultent de déclarations différenciées qui peuvent générer des erreurs, des oublis ou des décalages de période.

Le compte de transactions courantes

A. Les biens

• Les marchandises générales

Cette rubrique recense les transferts de propriété de biens meubles entre résidents et non-résidents valorisés à la valeur de marché des biens à la frontière de l'économie exportatrice. Elle est alimentée à partir des statistiques douanières qui subissent un certain nombre de corrections :

 les importations, qui sont comptabilisées en valeur CAF (coût, assurance, fret), sont ramenées à leur valeur FAB (franco à bord) en cohérence avec les exportations (déclarées FAB); les frais d'expédition (assurances, transports) sont réaffectés aux rubriques de services appropriées; les flux relatifs aux biens exportés ou importés en vue de transformation ou de réparation pour lesquels il n'y a pas de transfert de propriété sont exclus.

L'avitaillement

Cette rubrique recouvre les achats de biens dans les ports et les aéroports par les transporteurs résidents à l'extérieur et par les transporteurs non-résidents en Nouvelle-Calédonie tels que les carburants, provisions et fournitures. En sont exclus les services apparentés (remorquage, emmagasinage, etc.) qui s'enregistrent parmi les services de transport.

• Le négoce international

Il s'agit des règlements nets liés aux achats de marchandises « étrangères », non importées sur le territoire douanier calédonien, puis revendues à des non-résidents, ainsi que les achats et ventes à des non-résidents de marchandises calédoniennes ne quittant pas le territoire douanier calédonien.

B. Les services

Les transports

Ils sont éclatés entre les transports maritimes et aériens. Cette ligne enregistre, outre les règlements déclarés au titre de l'acheminement des marchandises et des transports de passagers ainsi que des frais associés (à l'exception de l'avitaillement), la part des frais d'expédition contenus dans les règlements de marchandises.

• Les services de communication

Ils regroupent les règlements liés à des services postaux, télégraphiques ou téléphoniques, à l'utilisation de réseaux de télécommunications et à la transmission de données.

• Les services de construction

Ils enregistrent les règlements relatifs aux frais de fonctionnement et bénéfices de chantiers, aux dépenses de prospection minière et de forages pétroliers conduits par des résidents à l'extérieur ou au sein de la collectivité par des non-résidents, ainsi que les achats de marchandises liés à ces travaux, lorsqu'ils sont effectués dans des pays tiers.

Les services d'assurance

Les services d'assurance comprennent les diverses formes d'assurance fournies aux non-résidents par les compagnies d'assurance résidentes et *vice versa*. Ils recouvrent les services d'assurances dites directes (assurance du fret, assurance-vie, assurance dommages ou accidents, etc.) et la réassurance.

Les services financiers

Il s'agit des commissions et frais perçus par le secteur bancaire ou les autres secteurs lors, par exemple, d'opérations de change, de transactions sur valeurs mobilières, etc.

• Les autres services aux entreprises

Ils sont décomposés en autres services commerciaux, locations et services divers aux entreprises. Les services divers aux entreprises rassemblent les services techniques (frais d'étude et de recherche, assistance technique), les honoraires de membres des professions libérales, les frais d'abonnement et de publicité, les services administratifs entre affiliés (frais de gestion de succursales, agences, bureaux, etc.).

• Les services personnels, culturels et récréatifs

Ils sont subdivisés en services audiovisuels et annexes et autres services personnels et comprennent les règlements relatifs aux redevances cinématographiques, aux achats, ventes et locations de programmes de télévision et de radio, ainsi que les services rendus aux personnes non recensés par ailleurs.

• Les services des administrations publiques

Cette ligne recense principalement les dépenses de fonctionnement et d'investissement effectuées dans la collectivité par les forces armées, considérées comme une entité non résidente. Elle recense notamment la part des salaires des militaires et des gendarmes consommée localement.

• La rubrique « voyages »

Cette rubrique retrace les dépenses des personnes physiques lors de leurs déplacements à l'extérieur.

Au crédit de la rubrique « voyages » figurent les dépenses des personnes physiques non-résidentes en Nouvelle-Calédonie et au débit celles des résidents à l'extérieur de la collectivité (quel que soit le motif du déplacement : voyages touristiques, voyages d'affaires, etc.). Les dépenses et recettes de transport liées aux voyages internationaux ne sont en revanche pas enregistrées sur cette ligne, mais avec les services de transport.

Jusqu'en 2007 en Nouvelle-Calédonie, les flux de la ligne « voyages » étaient principalement appréhendés à partir des échanges de billets de banque et de paiements effectués par carte bancaire. Depuis, ces flux sont mesurés à partir de l'enquête tourisme de l'ISEE en conformité avec la méthodologie retenue par la Banque de France pour l'établissement de la balance des paiements de la « France ».

C. Les revenus primaires

Les revenus primaires sont partagés entre rémunérations des salariés et revenus des investissements. Les rémunérations des salariés comprennent les salaires et traitements versés par des employeurs non-résidents à leurs salariés résidents (y compris les rémunérations versées par l'État métropolitain à ses agents) et inversement. Les revenus des investissements correspondent aux recettes ou paiements afférents aux avoirs ou engagements financiers extérieurs (revenus des investissements directs. revenus des investissements de portefeuille et autres revenus d'investissements).

D. Les revenus secondaires

Les revenus secondaires sont ventilés par secteur. Les revenus secondaires des administrations publiques comprennent essentiellement les transferts courants des administrations publiques métropolitaines (notamment prestations sociales dont pensions, dotations, impôts et taxes). Les revenus secondaires des autres secteurs sont ventilés en deux rubriques : les envois de fonds des travailleurs et les autres opérations. Les envois de fonds de travailleurs reprennent les montants transférés à l'extérieur par des travailleurs résidents

et *vice versa*. Les autres opérations comprennent des opérations de nature très diverse, parmi lesquelles : les indemnités versées et les primes reçues par des compagnies d'assurance résidentes à des non-résidents et inversement (à l'exception de la part représentative de la charge de services – commissions – répertoriée en services d'assurance) ; les dons et versements humanitaires ; les subventions et donations ; les indemnités pour rupture de contrat ; etc.

Le compte financier

A. Les investissements directs

Les investissements directs couvrent les opérations effectuées par des investisseurs afin d'acquérir, d'accroître ou de liquider un intérêt durable dans une entreprise et de détenir (ou de liquider) une influence dans sa gestion. Par convention, on considère qu'une relation d'investissement direct est établie dès lors qu'un investisseur détient au moins 10 % du capital social de l'entreprise investie.

Les investissements directs comprennent non seulement la transaction initiale, qui établit la relation entre l'investisseur et l'entreprise investie (ligne capital social), mais aussi toutes les transactions ultérieures entre eux et entre les entreprises apparentées (opérations de prêt, flux de trésorerie, etc. ; ligne « autres opérations »).

Les investissements immobiliers sont également considérés comme des investissements directs.

B. Les investissements de portefeuille

Les investissements de portefeuille comprennent toutes les opérations « fermes » sur titres négociables entre résidents et non-résidents, achats à l'émission, négociations et remboursements, à l'exception de celles comprises au sein des investissements directs, des avoirs de réserve et des produits financiers dérivés.

C. Les autres investissements

Ce poste englobe toutes les opérations sur actifs et passifs financiers vis-à-vis des non-résidents qui ne figurent pas sous une autre rubrique du compte financier. Il se répartit entre créances et engagements des résidents vis-à-vis de l'extérieur, puis par nature d'opérations (crédits commerciaux, prêts et emprunts, autres avoirs et engagements), enfin par secteur résident à l'origine des créances et engagements :

- les avoirs de l'IEOM retracent l'ensemble des transferts publics et privés avec la France métropolitaine qui s'effectuent par l'intermédiaire du compte d'opérations de l'IEOM;
- les engagements des administrations publiques renseignent sur l'augmentation ou la diminution des emprunts contractés par les administrations publiques résidentes à l'extérieur de la collectivité (généralement auprès d'établissements tels que l'Agence française de développement, Dexia ou la Caisse des dépôts et consignations);
- les avoirs et engagements du secteur bancaire permettent d'observer l'évolution de la position « dépôts-crédits » du système bancaire local à l'égard de l'extérieur.
- les avoirs de réserve : l'IEOM ne détient ni stock d'or ni avoirs en Droits de tirage spéciaux (DTS) et ne constitue pas de réserves auprès du Fonds monétaire international. Le poste « avoirs de réserve » n'apparaît donc pas dans la balance des paiements des collectivités d'outre-mer.

Toutes les publications de l'IEOM sont accessibles et téléchargeables gratuitement sur le site www.ieom.fr

Directeur de la publication : Marie-Anne POUSSIN-DELMAS Responsable de la rédaction : Yann CARON

Rédaction : Jérémy CHARBONNEAU, Arnaud HUC, Dorian TITO, Andréa TRAN VAN HONG

Éditeur : IEOM

Dépôt légal : février 2023 - ISSN 2427-9838 (en ligne)

